

Urbanisation et ségrégation coloniale

1/ Analyse critique (notée sur 10 points)

Faites l'analyse critique des documents, en soulignant leur intérêt et leurs limites pour la compréhension du thème et pour un enseignement dans un niveau choisi.

2/ Mise en œuvre des documents en contexte d'enseignement (notée sur 10)

Rédigez un écrit de synthèse, résultant de l'« analyse critique » des documents et visant à la transmission d'un savoir raisonné, en mettant en évidence les connaissances et les notions que vous jugerez utiles à un enseignement d'histoire du niveau choisi.

Document n° 1

« La question de savoir si, dans les villes, il convient de chercher à séparer l'élément indigène de l'élément européen peut donner lieu à de longues discussions. Notre avis sur ce point est affirmatif ; la santé de l'Européen exige un genre de vie, des installations et des mesures d'hygiène dont les indigènes ont l'avantage de pouvoir se passer. Il est utile par exemple que les Blancs aient l'eau à l'intérieur de leurs habitations, des fontaines publiques suffisent aux indigènes ; dans les quartiers blancs, les maisons sont munies de water-closets, on peut se dispenser d'établir sur les plages voisines des latrines publiques, qui seraient nécessaires dans un quartier indigène. [...] La séparation des maisons des Blancs et des cases indigènes tend d'ailleurs à se produire naturellement. Il convient, à notre avis, de la favoriser ».

Fontaneilles, ingénieur des T.P. chargé de mission à Conakry, rapport du 30 octobre 1901, Centre des Archives d'Outre Mer, Aix-en-Provence.

Document n° 2

« ...nous revenons à travers un quartier de la ville, réservé plus spécialement aux indigènes. Leurs maisons basses sont entourées d'une petite cour palissadée en douves de barriques. Devant la porte, des hommes devisent, assis sur des bancs de pierre. Presque tous sont habillés à l'européenne; ils sont ouvriers, pilotes, ou écrivains du gouvernement. Dans des échoppes, des traitants indigènes, Sierra-Leonais ou Ouolofs, font un petit commerce d'épicerie, souvent assez prospère. Dans les cours, des femmes soussous, aux gestes gracieux, au teint clair, pilent le mil, et l'accommodent avec de la viande de bœuf ou de mouton, des volailles ou des poissons, toujours assez avancés et fortement épicés ».

J. Rouch (1925). *Sur les côtes du Sénégal et de la Guinée*, (mission hydrographique), Paris, Compagnie d'Édition Maritime et Coloniale, 1925, (la description renvoie à un voyage effectué en 1913).

Document n° 3

« Les quartiers indigènes doivent être divisés en deux zones. La première, la plus voisine du quartier européen, étant réservée exclusivement aux semi-évolués [...]. Séparée de cette zone par un boulevard d'au moins quarante mètres, la seconde zone dans laquelle les indigènes vivent suivant leurs habitudes ».

Circulaire du lieutenant-gouverneur Hesling du 14 avril 1926, cité par L. Fourchard, *De la ville coloniale à la cour africaine. Espaces, pouvoirs et sociétés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta), fin XIXe siècle-1960*, Paris, L'Harmattan, 2002.

Document n° 5

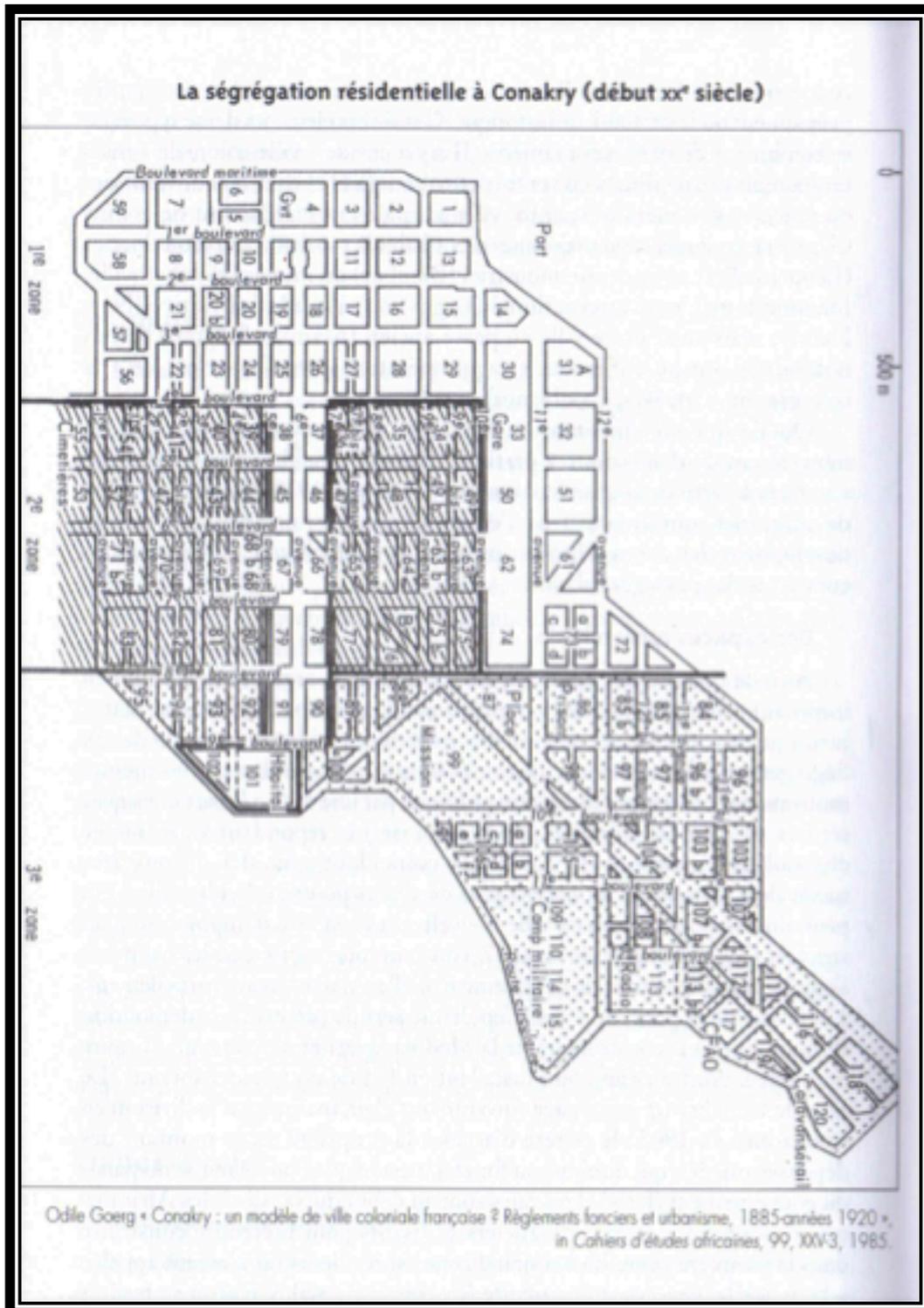
« Les évolués africains ne disposent en fait d'aucun logement adapté à leur état social et sont amenés à vivre dans des quartiers où la population en est encore au stade le plus rudimentaire. Toute tentative pour décongestionner et remettre en ordre les îlots urbains devra être précédée d'une étude sociale de la population qui l'occupe afin de tenir le plus grand compte de son origine, de ses occupations, de son degré d'évolution et de ses mœurs ».

Interview de Le Caisne : « Modernisation de Konakry », *La Guinée française*, 29 mai 1948.

« L'obligation d'offrir un meilleur cadre de vie est encore plus indiscutable à l'égard de tous les vrais évolués qui malgré leur position sociale et professionnelle et l'effort de civilisation personnelle qu'ils ont accompli ne disposent la plupart du temps que de cases où il est bien difficile de vivre avec une famille à la mode civilisée ».

« Le problème de l'habitat africain dans les centres urbains », *La Guinée française*, 7 août 1948.

Document n°7



Thème 4 - LES COLONIES	
CONNAISSANCES Les conquêtes coloniales assoient la domination européenne. Les colonies constituent, dès lors, un monde dominé confronté à la modernité européenne.	DÉMARCHES Étude: - d'un exemple au choix de conquête coloniale, et - d'un exemple au choix de société coloniale.
CAPACITÉS Connaître et utiliser le repère suivant : les principales colonies britanniques et françaises en 1914 Décrire et expliquer quelques unes des modifications introduites par l'arrivée des Européens dans un territoire colonisé	

BO spécial n°6 du 28 août 2008

« L'étude des sociétés coloniales ne se limite pas à celle des statuts respectifs des colonisés et colonisateurs et des rapports entre eux. Ces rapports sont certes déterminants. Ils sont caractérisés par la hiérarchie des pouvoirs, l'inégalité des droits et une inégalité de la considération qui va jusqu'au racisme. Mais ils ne définissent pas seuls des sociétés au sein desquelles chacun des deux groupes est lui-même hiérarchisé et dans lesquels grands et petits blancs, métropolitains et colons, élites et masses indigènes entretiennent des rapports complexes et tirent un inégal bénéfice de la situation coloniale. Les transferts entre colonies et métropoles sont eux-mêmes complexes. Le coût de l'aventure coloniale est considérable et ses bénéfices inégaux, dans le temps comme selon les espaces, sont concentrés au profit de groupes restreints ».

Extraits compléments du BO.

Document n°9

HISTOIRE DES ARTS

« Pour la période qui précède 1914, le lien du fait colonial et de l'histoire des arts peut être rendu accessible aux élèves à partir de trois entrées : - Celle du regard de l'occident européen sur les sociétés non-européennes, regard ambigu qui va de la séduction admirative d'un premier orientalisme jusqu'à la vision dévalorisée des indigènes, présente dans la statuaire de la fin du XIXe siècle et dans l'imagerie publicitaire ou pédagogique, en passant par la recherche de l'exotisme. Si les œuvres qui se rattachent à ce regard renouvellent les thèmes et les sujets d'inspiration, ce n'est qu'à partir du début du XXe siècle que des artistes européens commencent à collectionner des œuvres, notamment africaines, puis à puiser aux sources des arts non-européens (le fauvisme, Picasso, Matisse, Braque...).

- Celle de l'architecture coloniale qui implante des modèles européens au cœur où aux côtés des cités indigènes, pour laquelle il conviendra de distinguer ce qui relève de la période de ce qui relève des temps ultérieurs et notamment des années 1930. - Celle de la caricature, notamment anticolonialiste ».

Extraits compléments du BO.